Le gestionnaire du réseau de transport, Elia, a établi un plan global de délestage qui peut être activé automatiquement en cas d'incident sur le réseau ou manuellement en cas de pénurie. Dans tous les cas, un délestage a pour but d'éviter qu'un déséquilibre important du réseau n'entraîne une coupure généralisée de l'alimentation électrique du pays (black-out).

En Belgique, il existe 8 tranches représentant chacune 500MWh. Cela équivaut à +/- 40% de la capacité totale du réseau. Le choix des tranches à délester serait fonction de l'importance du déséquilibre constaté et, entre autres, de l'économie attendue par le délestage de la tranche.

En cas de pénurie, le plan de délestage serait activé par le gouvernement.

Le réseau électrique de l'AIESH en cas de pénurie

Les entités de BEAUMONT, FROIDCHAPELLE et SIVRY-RANCE sont alimentées par le réseau de transport d'électricité belge : ELIA et reprises dans la tranche n°6.

En cas de délestage les communes suivantes seront entièrement privées d'électricité c'est-à-dire :

BEAUMONT

Barbençon

Beaumont

Leugnies

Leval-Chaudeville

Renlies

Solre-Saint-Géry

Strée

Thirimont

FROIDCHAPELLE

Boussu-lez-Walcourt Erpion Froidchapelle Vergnies

SIVRY-RANCE

Grandrieu

Montbliart

Rance

Sautin

Sivry

Les entités de MOMIGNIES, CHIMAY et COUVIN (zone AIESH) sont alimentées par le réseau de transport d'électricité français : RTE

La sécurité d'approvisionnement de ces entités est liée à celle du réseau français et non belge.

RTE publiera prochainement son rapport d'étude sur les besoins en électricité en France pour la période hivernale 2017-2018.

<u>Précision pour les utilisateurs des communes de MARIEMBOURG, FRASNES, BOUSSU-EN-FAGNE et COUVIN VILLE :</u>

Ces communes font partie de l'entité de COUVIN mais sont alimentées par le réseau électrique belge via ORES.

Pour connaître les informations sur leurs risques de coupure en cas de pénurie, il faut se connecter sur le site internet d'ORES.

Les informations mises à disposition sont non-exhaustives, indicatives est correspondent à un « instantané » de l'infrastructure du réseau.

Elles seront mises à jour dès que nécessaire.

Lien utile

http://economie.fgov.be/fr/penurie_electricite/plan-delestage/gestionnaires_reseau_distribution/